

30 septembre 2026

À l'attention du Greffe

Régie de l'énergie

500, boulevard René-Lévesque Ouest, 5e étage, bureau 5.100

Montréal (Québec) H2Z 1W7

greffe@regie-energie.qc.ca

Observation de Pierre-Olivier Pineau, titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, sur la demande HQD Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs centres de données et pour usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs (dossier R-4333-2026)

À la demande de la Régie de l'énergie j'ai déposé en février 2026 un avis sur le Rapport préliminaire en vue de l'établissement du PGIRE : *Pour un PGIRE crédible : clarifier les objectifs et renforcer l'analyse*¹. Dans cet avis, je souligne que la tarification de l'électricité au Québec est essentiellement basée sur le coût moyen, estimé à 43,9\$/MWh en 2025, alors que les coûts marginaux « de long-terme » sont bien au-dessus de 110\$/MWh.

Cela signifie que lorsqu'Hydro-Québec obtient des approvisionnements énergétiques nouveaux, le coût d'approvisionnement, avant les frais d'équilibrage, de transport et de distribution, sont d'au moins 110\$/MWh.

Tous les nouveaux usages d'électricité au Québec devraient être exposés à ce signal de prix. Sinon, les consommateurs québécois vont consommer une quantité d'énergie qu'eux-mêmes ne valorisent pas à la hauteur du coût de production. En conservant un tarif basé sur le coût moyen, Hydro-Québec va livrer des MWh dont personne ne voudrait s'ils devaient être payés au coût de production.

En 2026, il n'existe aucune justification économique pour encourager une consommation d'électricité en la faisant payer moins chère que son coût de production. Nous sommes censés être dans une transition énergétique, où l'efficacité et la sobriété devraient primer sur la surconsommation.

La demande d'Hydro-Québec dans ce dossier R-4333-2026 est donc un pas dans la direction d'une tarification plus efficace. Ne pas progresser vers une tarification basée sur les coûts marginaux de long-terme minera les fondements économiques de notre développement et créera des distorsions économiques qui feront très mal à notre société, notamment en retardant l'adoption de pratiques de consommation efficaces.

Cordialement,



Pierre-Olivier Pineau

Professeur, titulaire de la chaire en gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal

P. : (514) 340-6922 E : pierre-olivier.pineau@hec.ca

¹ https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4329-2026/doc/R-4329-2026-A-0007-ReconStatutExp-RappExp-2026_02_20.pdf